

Chute de la remorque d'un camion

Description du lieu de l'accident

Un hall de chargement d'une entreprise de production.

Victime

Un manœuvre d'expédition âgé de 27 ans possédant quelques mois d'expérience dans cette fonction.

Description de l'accident

Le manœuvre d'expédition devait procéder à la fermeture de la bâche d'un conteneur placé sur une remorque. Pour effectuer ce travail, il faut passer une corde de liaison entre les œillets de la bâche et l'armature métallique du conteneur.

Cette manœuvre se fait en reculant la remorque entre deux échafaudages fixes situés de chaque côté. La fermeture des côtés latéraux s'effectue en position debout depuis ces échafaudages.

La fermeture de la bâche à l'avant de la remorque a été réalisée en montant sur le timon de la remorque à une hauteur d'environ un mètre et demi. Emporté par son élan, le travailleur est tombé en bas de la remorque s'occasionnant une fracture.

Cause

Mauvaise situation de travail: le travailleur se trouve sur le timon de la remorque qui n'est pas un poste de travail et n'est pas pourvu de protection collective contre les chutes de hauteur.

Mesure de prévention

Réalisation d'un échafaudage mobile passant au dessus du timon de la remorque (voir photo). Cet échafaudage est placé une fois la remorque reculée et permet de placer la bâche sur la partie avant de la remorque en étant protégé contre les risques de chute de hauteur.



Leçons essentielles

La fermeture de bâches et plus généralement de nombreux travaux de courte durée à hauteur relativement faible sont souvent réalisés dans de mauvaises conditions de sécurité et d'ergonomie.

Une bonne analyse et organisation du travail, l'utilisation d'équipements de travail en hauteur adaptés (échafaudage, escabelle, nacelle, ...) permet de travailler dans des conditions de sécurité et d'ergonomie nettement supérieures.